

Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement tenue le 18 avril 2023 à 19 h à l'école.

Sont présents :

- Jean-Sébastien Voghel, président
- Jonathan Leclerc, vice-président
- Sanja Karan, professionnelle
- Aurélia Benéteau, directrice
- Sophie Léonard, enseignante
- Nathalie Champagne, enseignante
- Marylène Chartier, parent

1 OUVERTURE DE LA RÉUNION

1.1 Mot de bienvenue

À 19h09, M. Jean-Sébastien Voghel, constate le quorum, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ # 22-23-027 Il est proposé par M. Jonathan Leclerc d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Mme Sophie Léonard appuie.

1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 22 février 2023

CÉ # 22-23-028 Il est proposé par Mme Nathalie Champagne d'adopter le compte rendu de la réunion du 22 février 2023 tel que rédigé. M. Jean-Sébastien Voghel seconde.

En suivi, Mme Aurélia Benéteau indique que pour l'année scolaire prochaine le photographe est ouvert à prendre un fond de photo naturel. De plus, la date de prise de photo scolaire devrait être au mois de septembre 2023. Elle confirme également qu'il est possible avant 7h le matin de faire une commande pour le traiteur. En multipliant les communications, les parents vont prendre l'habitude de donner à leur enfant des ustensiles lavables/réutilisables de la maison. Le traiteur précise également que les contenants sont compostables.

2 PAROLE AU PUBLIC

Pas de public

3 AFFAIRES NOUVELLES

3.1 Sondage aux élèves (Qui? Quand? Quel sujet?)

Depuis 2 ans l'école fait compléter un sondage aux élèves de 5^e et 6^e année. On suggère de reprendre le même sondage que nous avons fait avec le 3^e cycle. On suggère également d'ajouter une question sur l'appréciation générale des élèves sur leur parcours scolaire (sonder le sentiment d'appartenance).

Cette année on suggère de sonder également les parents du préscolaire maternel 4 ans et maternelle 5 ans. Nous souhaitons connaître leur appréciation vis-à-vis leur entrée dans le monde scolaire et voir quelles sont les améliorations à apporter.

3.2 Projet vert

Suggestion de M. Jean-Sébastien Voghel de prendre un virage vert pour l'école.

Il existe actuellement un comité de valorisation (incluant le comité vert) composé des enseignants suivants: Julie, Marc, Marylène & Oscana.

Plusieurs idées sont proposées telle que mettre en place une politique verte, présenter des capsules pour éduquer les élèves, proposer une vision verte de l'école.

M. Jean-Sébastien nous reviendra en CÉ avec une proposition d'un programme environnemental, projet vert.

4 POINTS DE DÉCISION

4.1 Protecteur de l'élève (résolution)

CÉ # 22-23-029

Il est proposé par Mme Marylène Chartier et appuyé par M. Jean-Sébastien Voghel d'accepter la politique de traitement des plaintes telle que présentée.

4.2 Allocation Synergie (résolution)

CÉ # 22-23-030 Le conseil d'établissement est d'accord d'utiliser la somme 500\$ à la Phase 2. Adopté par M. Jonathan Leclerc et secondé par M. Jean-Sébastien Voghel.

4.3 Aide alimentaire transférable (résolution)

CÉ # 22-23-031 Il est planifié de faire un dîner pizza avec les élèves DSC en utilisant une somme de ce budget. Toutefois, le conseil d'établissement accepte de donner la balance de l'argent disponible dans le fond aide alimentaire afin d'en faire bénéficier une autre école du secteur dans le besoin. Proposé par M. Jonathan Leclerc et secondé par Mme Sophie Léonard.

4.4 Budget formation des parents (résolution)

CÉ # 22-23-032 Si aucune autre formation aux parents n'est offerte d'ici la fin de l'année la balance du budget sera utilisée à la Mesure 15020. Proposé par M. Jonathan Leclerc et secondé par M. Jean-Sébastien Voghel.

4.5 Règles de conduites / code de vie 2023-2024 (Approbation)

CÉ # 22-23-033 Suite à la lecture des règles de conduites et du code de vie pour l'année 2023-2024, le conseil d'établissement apporte 2 changements au document :

- 1) « Durant les heures de classe, je circule en silence dans l'école. Aux autres moments de la journée, je dois circuler calmement. »
- 2) Nous avons changé la portion de phrase suivante « jeter ses déchets dans la poubelle » par « jeter ses déchets dans le bac approprié »

Pour l'année 2023-2024, l'équipe école mettra davantage d'emphase sur le rachat de points afin que l'élève puisse faire un geste réparateur.

Le conseil d'établissement approuve les règles de conduites et le code de vie 2023-2024. Mme Marylène Chartier propose et Mme Sanja Karan seconde.

4.6 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Approbation)

CÉ # 22-23-034 Mme Aurélia Benéteau présente au conseil d'établissement le plan de lutte 2022-2023. Aucun changement majeur n'a été fait entre la version de 2021-2022. Le protocole actuel fonctionne bien. Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation est proposé par M. Jonathan Leclerc et secondé par M. Jean-Sébastien Voghel.

5 POINTS D'INFORMATION

5.1 Organisation scolaire 2023-2024

1 classe de maternelle 4 ans
1 classe de maternelle 5 ans
1 classe de 1^{ere} année
1 classe de 2^e année
3 classes de 3^e-4^e année
3 classes de 5^e-6^e année

5.2 Projet éducatif

Le PEVR sera à refaire. Le CÉ sera tenu au courant de l'avancement du projet et pourra donner son avis.

5.3 Cour d'école suivi et mise à jour

Aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offre pour le nouvel aménagement de la cour d'école. Le devis sera refait et le CSSP fera un second appel d'offre.

L'installation des roches sont en cours.

Plantation de 3 arbres à venir.

5.4 Circulation aux abords de l'école

La circulation des automobiles à haute vitesse ne semble pas diminuer et met à risque la sécurité des élèves. Le CÉ se penche sur des pistes de solutions pour mieux sensibiliser les automobilistes. Idées proposées :

- Augmenter la présence policière
- Appeler la ville pour mettre panneau de signalisation de vitesse

5.5 Cahiers d'exercices (discussion)

Le conseil d'établissement se penche sur la pertinence de l'achat des cahiers d'exercices en guise de bonne pratique. Nous prenons le temps d'échanger sur les avantages et désavantages des différents outils d'apprentissage mis à la disposition des enseignants.

6 PAROLE AUX DIVERS REPRÉSENTANTS

6.1 Comité de parents

A) Projet de règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves. Ce nouveau processus de traitement des plaintes sera effectif le 28 août 2023. Monsieur Jean-François Bernier agira à titre de protecteur national de l'élève. Le Québec sera divisé en 13 secteurs (environ 100 000 élèves par secteur). Un protecteur de l'élève régional par secteur sera nommé. Impact dorénavant toute plainte devra être répondu par écrit. Il ne sera plus possible de donner une réponse verbale par exemple par téléphone. Impact: La CSSP reçoit environ 600 appels par année. On compte 15-20% de ces appels sont pour de l'information et 80% pour des plaintes. Ajout de temps au traitement des plaintes, possiblement la CSSP devra embaucher pour assurer le service dû au surplus de tâches que représente de mettre à l'écrit obligatoirement le suivi de toutes les plaintes.

B) ÉHDAA information: Il n'y aura plus de journée fixe pour les professionnels. Leur travail sera fait en fonction des besoins. Si un problème ne se règle pas, il y aura une équipe de 2e niveau qui travaillera (expertise secteur). Puis une 3e pallier sera également mis à la disposition du besoin, on parle de l'équipe-ressource. Donc 3 paliers d'expert pour venir aider à une situation.

C) 2e année de la Semaine de l'engagement parental 28 mai au 3 juin. Le conseil d'établissement doit faire une résolution et peut nommer un ou plusieurs parents qui recevront un certificat à titre de lauréats. De plus, l'école est mentionnée lors de l'événement national (voir pour mettre en place pour année scolaire 2023-2024)

D) Élection de 2 membres sur 3 au Conseil d'Administration de la CSSP: M Salvatore Mancini (école la Roseraie - Varennes) pour responsable secteur vert (notre secteur) et Mme Stéphanie Laflamme (école de la Mosaïque- St-Basile).

E) Retour de consultation: PEVR- Vision et Valeurs et Orientations et objectifs

VISION: Fort de ses leaders engagés, la CSSP vise à devenir une organisation apprenante. Il met en œuvre les meilleures pratiques pour que les élèves réussissent et contribuent à bâtir de façon responsable la société de demain.

VALEUR: Engagement, Leadership, Ouverture

F) Retour de consultation: Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSP pour année scolaire 2023-2024 et 2025-2026

La seule école qui ouvrira d'ici les 2 prochaines années au CSSP est l'école de Carignan: ouverture septembre 2024.

G) Webinaires à venir: ▪ 19 avril: Des trucs pour des récréations plus actives ▪ 26 avril: Accompagner l'enfant autiste dans son cheminement scolaire

6.2 Personnel enseignant

Préscolaire/1^{er} cycle : Une stagiaire est actuellement au préscolaire et ça va très bien. Un déjeuner avec parents (maternel 4 ans) a été organisé, activité pour souligner la St-Valentin, sortie au théâtre, sortie spéciale au Dynamix (activité très appréciée par les élèves et enseignantes), lecture avec les bénévoles, afin de souligner la journée de la trisomie 21 les élèves étaient invités à porter des paires de bas dépareillés, dans le cadre de la semaine de la musique celtique un spectacle a été présenté par des musiciens d'origine Irlandaises.

2^e cycle : Spectacle de l'Orchestre symphonique à venir. Les élèves participent à des exercices d'écriture dynamique. Les élèves travaillent très fort.

6.3 Personnel professionnel

L'activité « GANG DE CHOIX » est enseignée aux élèves. Cet atelier permet de communiquer un message important, de différencier les bons choix et les mauvais choix et de générer chez les élèves de belles réflexions.

6.4 Service de garde et personnel de soutien

Le manque de main d'œuvre se fait sentir au sein du service de garde. L'équipe travaille fort pour offrir de belle thématique aux enfants.

6.5 O.P.P. (Organisme de participation des parents)

L'activité Yoga a récolté 460\$. Il s'agit d'un beau succès, beaucoup de participants (plus que l'année passée). Le marché de Pâques a récolté 1188,75\$. Cette belle somme est amassée grâce à l'immense implication des parents qui ont cuisiné des petites douceurs pour les élèves et ce malgré le report de l'événement dû à une panne d'électricité.

La course des sentiers est planifiée pour le 13 mai 2023. L'OPP travaille fort afin d'offrir une belle expérience aux participants.

7 AUTRES SUJETS

8 LEVÉE DE LA RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le mardi 23 mai 2023 à 19h.

CÉ # 22-23-035 La séance est levée à 22h10.

Notes prises par Marylène Chartier, parent.